



VAL D'YERRES VAL DE SEINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Brunoy, le 13 janvier 2023

Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres

N/Réf.: AC/FXA - L2022-12-1666

Affaire suivie par Serge Tomaz

☎ 01 69 49 60 00

conservatoirevaldyerres@vyvs.fr

Aux directrices et directeurs
des écoles élémentaires du Val d'Yerres
Val de Seine

Objet : inscriptions en Classes à Horaires Aménagés (CHA)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les élèves de CM2 rentreront au collège en 6^e en septembre 2023.

Le Collège Bellevue de Crosne et le Collège Louis Pasteur de Brunoy proposent, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres, une scolarité optionnelle de la 6^e à la 3^e : les Classes à Horaires Aménagés.

Ce dispositif permet aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé.

La formation proposée est axée sur les disciplines suivantes :

- Musique (à dominante instrumentale) ou danse au Collège Bellevue de Crosne
- Musique (à dominante vocale) au Collège Louis Pasteur de Brunoy

Je vous remercie de bien vouloir diffuser toutes les informations relatives aux Classes à Horaires Aménagés ci-jointes, en apposant l'affiche sur le panneau d'affichage de votre école, en remettant le courrier et le dépliant à chaque élève de CM2 et en proposant une affiche aux enseignants responsables de ces classes.

Les familles intéressées par ce dispositif pour leur enfant, sont invitées à assister à la réunion d'information **(sur inscription par téléphone auprès du collège)** qui se déroulera le :

<p>Jeudi 09 mars 2023 à 18h00 au Collège Bellevue 102 rue du Vieux Château 91560 CROSNE (sur inscription au 01 69 48 27 01)</p>	<p>Lundi 13 mars 2023 à 18h00 au Collège Louis Pasteur 8 rue de Soulines 91800 BRUNOY (sur inscription au 01 60 46 87 28)</p>
--	--

Vous trouverez ci-dessous les différentes échéances relatives aux inscriptions :

- **Vendredi 24 mars 2023 :**

Date limite de retour des dossiers de candidature aux collèges Bellevue de Crosne et Louis Pasteur de Brunoy.

Les dossiers de candidature complets comportent les documents suivants :

- ✓ Demande d'entrée en classe à horaires aménagés (formulaire DIPE 1 – SCOLARITE)
- ✓ Copie des bulletins trimestriels ou des livrets scolaires de l'année 2022-2023
- ✓ Lettre de motivation rédigée par l'élève
- ✓ Fiche d'inscription classe à horaires aménagés (formulaire CONSERVATOIRE)

ENTRETIENS DE MOTIVATION

COLLEGE PASTEUR :

- **Mercredi 05 avril 2023 entre 9h00 et 16h00 (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du Collège Pasteur) :** Entretiens de motivation avec les candidats en musique (à dominante vocale) au Collège Louis Pasteur de Brunoy.

COLLEGE BELLEVUE :

Danse (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du CRD) :

- **Mercredi 29 mars 2023**
Atelier chorégraphique : de 14h30 à 16h00 (salle « Les Camaldules », sise 3, rue des Camaldules, 91330 Yerres).
- **Mercredi 29 mars 2023 (et vendredi 31 mars 2023, selon le nombre de candidats)**
Entretiens de motivation : entre 16h30 et 20h00 (CRD du Val d'Yerres, "La grange au bois" sise 10, rue de Concy, 91330 Yerres).

Musique (sur convocation, rendez-vous à prendre auprès du Collège Bellevue) :

- **Mardi 28 mars 2023** à partir de 17h00
- **Vendredi 31 mars 2023** à partir de 17h45
- **Mardi 04 avril 2023** à partir de 17h00
- **Vendredi 07 avril 2023** (selon le nombre de candidats)

Entretiens de motivation avec les candidats en musique (à dominante instrumentale) au Collège Bellevue de Crosne

La commission pédagogique départementale, organisée par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne, se réunira en mai 2023 pour examiner les dossiers de candidature.

Le délai entre la réunion d'information et la clôture des inscriptions étant très court, les familles sont invitées à retourner les dossiers de candidature complets dès maintenant.

Par ailleurs, **aucun dossier ne pourra être étudié après la date butoir du vendredi 24 mars 2023.**

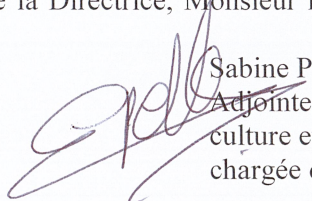
Tous les documents relatifs aux classes à horaires aménagés sont téléchargeables sur les sites internet suivants :

- Collège Bellevue de Crosne www.clg-bellevue-crosne.ac-versailles.fr
- Collège Pasteur de Brunoy www.clg-pasteur-brunoy.ac-versailles.fr
- Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine www.vyvs.fr

Pour tout renseignement complémentaire, les familles peuvent contacter les interlocuteurs suivants :

- Collège Bellevue de Crosne au 01 69 48 27 01 ou ce.0910979v@ac-versailles.fr
- Collège Louis Pasteur de Brunoy au 01 60 46 87 28 ou ce.0910009r@ac-versailles.fr
- CRD du Val d'Yerres au 01 69 49 60 07 ou conservatoirevaldyerres@vyvs.fr

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération la meilleure.


Sabine PELLON
Adjointe au maire d'Epinau-sous-Sénart, chargée de la culture et de la petite enfance, conseillère communautaire chargée de l'éducation artistique

Copie à : Daniel LE GAL, inspecteur de l'Education nationale, circonscription de Brunoy
Sandrine BERNON, inspectrice de l'Education nationale, circonscription de Montgeron
Gilles MASSICOT, inspecteur de l'Education nationale, circonscription de Draveil